

Claude Léger

Sade après Lacan *

Sade représente un tel corpus, il a suscité un tel intérêt, surtout philosophique, mais également historique et même clinique, qu'il est inenvisageable de dresser le bilan de ce qui, à de nombreux égards, reste une machine à penser le XX^e siècle – j'utilise à dessein le terme de « machine », en référence à *L'Homme-machine* de La Mettrie, manifeste matérialiste d'un auteur que Sade avait bien lu, au point d'écrire sous son nom un poème philosophique intitulé *La Vérité*, ce qui, soit dit en passant, donne une indication sur le rôle primordial des substitutions chez et à propos de Sade, de même que sur son humour, noir à souhait selon André Breton.

Lorsque j'avais proposé d'intervenir sur Sade, je n'avais pas eu connaissance de la publication récente d'une véritable somme due à Éric Marty ¹, dont le titre emporte la question que j'avais souhaité aborder à la mesure de mes modestes moyens.

Si j'ai maintenu mon projet initial, au risque d'une paraphrase un peu courte, c'est en raison d'une dette intellectuelle que j'avais contractée il y a quelques décennies en choisissant comme sujet pour ma thèse de doctorat en médecine : « La place du marquis de Sade dans le champ de la médecine ». En effet, j'avais alors été frappé, à la lecture de Foucault et surtout de Gilbert Lély, par l'enchaînement des substitutions entre l'œuvre et la vie de Sade, ainsi que par sa place au regard des discours dominants, entre la Bastille, l'échafaud et l'Asile. Ces questions, qui inaugurèrent mon parcours en psychiatrie, me sont revenues après des années et un certain nombre de lectures à propos de Sade, comme une sorte d'exigence à les rendre actuelles, autant qu'à rafraîchir ma mémoire.

* Intervention au séminaire Champ lacanien le 15 décembre 2011 à Paris.

1. E. Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?*, Paris, Seuil, 2011.

J'évoquais dans mon argument un « second moment sadien », après celui de l'après-guerre, datant du début des années 1960, auquel Lacan donna sa contribution, non seulement avec « Kant avec Sade », mais déjà avec *L'Éthique de la psychanalyse*, qui anticipait d'un an la parution de la thèse de Foucault, *Folie et déraison, Histoire de la folie à l'âge classique*, le débat allant se poursuivre en 1963 avec l'arrivée d'un jeune larron, Jacques Derrida². Il faudrait ajouter à la liste deux des anciens : Maurice Blanchot, dont « L'inconvenance majeure » date de 1965, et Pierre Klossowski, qui fait un retour à Sade en 1966 avec « Le philosophe scélérat ».

Cette concomitance avec l'intérêt porté par Lacan à Sade, ce nom comportant tout à la fois l'homme et l'œuvre, révèle l'effet de fascination qu'il a produit sur des intellectuels contemporains de Lacan, comme sur lui-même. C'était, à l'instar de Georges Bataille, des littérateurs-philosophes, qui perpétuaient, en quelque sorte, un genre dont l'âge d'or se situe justement au XVIII^e siècle et dont Sade fut un des plus éminents représentants. Mais j'ai pu constater que chacun l'avait abordé par un bout, si je puis dire, et pour certains depuis longtemps déjà, le moment des années 1960 apparaissant alors comme un temps de révision. Foucault fera d'ailleurs de même dix ans plus tard. Maurice Blanchot, dans *La Part du feu* (1949), développe le « pouvoir transcendant de la négation », ce qui n'est pas sans attirer notre attention, puisque Jean Hyppolite, alors récent traducteur de *La Phénoménologie de l'esprit*, est celui que Lacan invitera peu après à commenter la *Verneinung* de Freud. Klossowski, quant à lui, va singulariser Sade, en en faisant notre « prochain » et en appliquant à sa place exemplaire dans la Révolution la dialectique hégéliano-kojévienne du maître et de l'esclave. Pour saisir l'origine du parcours de Pierre Klossowski, je rappellerai qu'il écrivit en 1933 un article pour la *Revue française de psychanalyse* sous le titre « Éléments d'une étude psychanalytique sur le Marquis de Sade », article fondé sur le thème de la haine de la mère, selon l'hypothèse d'une « déception profonde que la mère aurait fait éprouver à l'enfant Sade ». Simone de Beauvoir ira, quant à elle, jusqu'à en évoquer l'autisme, comme « cette malédiction qui pèse sur Sade et que son enfance seule pourrait nous expliquer ».

2. J. Derrida, « Cogito et Histoire de la folie », dans *L'Écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967.

En fait, la réhabilitation de Sade au xx^e siècle, après sa diabolisation au XIX^e, ne s'est guère appuyée sur un corpus psychobiographique. Les éléments biographiques révélés, d'abord par Maurice Heine dans les années 1930, puis par Gilbert Lély à sa suite, suffirent à dresser un portrait de Sade qui permit surtout d'en faire une référence pour les surréalistes, avec toutes les ambiguïtés attendues, à commencer par celle qui fit de Sade un précurseur de Krafft-Ebing et même de Freud. Je passe ici rapidement, sans oublier néanmoins de rappeler qu'à la même époque certains des participants au séminaire d'Alexandre Kojève sur la *Phénoménologie de l'esprit* furent parmi les principaux commentateurs de Sade : André Breton, Pierre Klossowski, Jean Hyppolite, Georges Bataille et Jacques Lacan. Il serait alors possible de lire le retour à Sade des années 1960 comme une réfutation de l'enseignement kojévien. Un sursaut des intellectuels contre la notion kojévienne de « fin de l'Histoire ».

Il me paraît logique de commencer par évoquer celui qui aborde Sade d'un point de vue radicalement anti-hégélien, à savoir Foucault, dont la thèse paraît un an avant le texte de Lacan, lequel ne manque d'ailleurs pas de lui rendre hommage, dans une note qui, étrangement, a disparu lors de la publication de « Kant avec Sade » dans les *Écrits* en 1966, contemporaine de celle des *Mots et les choses*. Lacan notait : « Nous renvoyons ceux que ce moment de notre essai retiendrait, à l'admirable *Histoire de la folie* de Michel Foucault. » Cette note figurait à la fin du passage où Lacan faisait allusion au « noble pas » que Pinel avait fait faire à l'humanité.

Sade est placé par Foucault à la tête d'une liste qu'il répète comme une litanie, où l'on trouve pêle-mêle Hölderlin, Nerval, Nietzsche, Van Gogh, Artaud, Raymond Roussel, Goya. On s'étonne de ne pas y trouver Rousseau, mais c'est qu'à travers lui c'est Hegel que Foucault destitue : « La folie solitaire du désir qui pour Hegel encore, comme pour les philosophes du XVIII^e siècle, plonge finalement l'homme dans un monde naturel aussitôt repris dans un monde social (référence à Marx), pour Sade ne fait que le jeter dans un vide qui domine de loin la nature, dans une absence totale de proportions et de communauté, dans l'inexistence toujours recommencée, de l'assouvissement. La nuit de la folie est alors sans limite³. »

3. M. Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961, p. 639.

La « non-nature » est, sans doute, ce qui provoque la monotonie du texte de Sade : « À mesure qu'il avance, les décors s'effacent ; les surprises, les incidents, les liens pathétiques ou dramatiques des scènes disparaissent. » Ainsi, « le monde occidental a recueilli la possibilité de dépasser dans la violence sa raison, et de retrouver l'expérience tragique par-delà les promesses de la dialectique ». Pour Foucault, après Sade et Goya, « la déraison appartient à ce qu'il y a de décisif, pour le monde moderne, en toute œuvre : c'est-à-dire à ce que toute œuvre comporte à la folie de meurtrier et de contraignant ». Il débouche donc logiquement sur l'absence d'œuvre, le « ressassement éternel », comme l'appelle Maurice Blanchot. La déraison est ce qui résiste à la folie, dès lors qu'on va chercher à l'objectiver. Il n'y a plus d'œuvres à proprement parler, pour traduire cette déraison, mais ce ressassement, ou alors des éclairs, des fulgurances, toujours à propos des mêmes : Hölderlin, Nerval, etc., « indéfiniment irréductibles à ces aliénations qui guérissent ⁴ ». Sade représente donc pour Foucault le prophète de la déraison, un « non-fou », en tant que la déraison est ce qui résiste au concept médical de la folie.

Nous en venons ainsi à la « pinellerie » dont parle Lacan et que Foucault décrit comme mythe, celui des enchaînés délivrés ou le mythe de l'aliénation intériorisée : « L'internement classique avait créé un état d'aliénation, qui n'existait que du dehors, pour ceux qui internaient [...] Pinel et Tuke, dans ces gestes simples où la psychiatrie positive a paradoxalement reconnu son origine, ont intériorisé l'aliénation, l'ont installée dans l'internement, l'ont délimitée comme distance du fou à lui-même, et par là l'ont constituée comme mythe ⁵. » C'est ce mythe qui permettra l'émergence du traitement moral, d'une morale désacralisée, référée à la Famille, au Travail et à la Loi. L'asile est un monde du silence, sur lequel règne le Médecin, « sa pratique médicale ne faisant bien longtemps que commenter les vieux rites de l'Ordre, de l'Autorité et du Châtiment ⁶ ». Plus le positivisme va s'affirmer en psychiatrie et plus les « pouvoirs moraux » vont devenir obscurs, voire thaumaturgiques, jusqu'à Charcot et même jusqu'à Freud, selon Foucault.

4. *Ibid.*, p. 632.

5. *Ibid.*, p. 578.

6. *Ibid.*, p. 607.

Je ne fais qu'effleurer ici quelques axes d'une somme considérable, mais indispensables pour resituer le contexte dans lequel Lacan a abordé Sade. J'ai été frappé en reparcourant *Histoire de la folie* de constater l'absence quasi complète de référence aux deux séjours de Sade à Charenton et surtout au second. Car, si Foucault n'avait pas pour projet d'écrire une « Histoire de la psychiatrie à l'âge classique », son intérêt pour Sade, considéré sous l'angle de la naissance de l'Asile, aurait dû logiquement le conduire à évoquer les effets de cet internement exemplaire sur une institution en train de créer ses bases dogmatiques. On peut envisager ces effets sous deux aspects : celui, d'abord, de la nosographie pré-esquirolienne confrontée à sa limite, le « délire du vice » ; celui, ensuite, de l'application du traitement moral dans un établissement qui rechigne à mettre en œuvre le cadre réglementaire élaboré par l'École de médecine de Paris. On trouve Sade au centre, dans les deux cas. Dire que son irréductibilité, sa façon de ne pas céder sur son désir le désigne pour occuper cette place, est probable ; encore faut-il ajouter qu'elle est rendue possible par le glissement opéré, bien avant l'internement, entre l'auteur de l'« infâme roman de Justine » et l'« infâme auteur de Justine ». Car la dangerosité de Sade réside dans son inextinguible besoin d'écrire et dans le risque qu'il fait courir à des lecteurs particulièrement influençables. C'est un risque de contagion. Il en va aussi du théâtre, qu'il a mis en place à Charenton avec l'assentiment du directeur et dont il est le régisseur. Les œuvres représentées exacerbent les passions chez les malades qui les jouent ou ceux qui y assistent.

La question de la lecture de Sade se pose en effet comme primordiale, surtout depuis que le nom Sade, devenu nom commun : sadisme, est recouvert de significations multiples, qui ont conduit paradoxalement à ce qu'on ne le lise plus depuis qu'il est édité dans La Pléiade. On ne le lit plus parce qu'il serait ennuyeux, ainsi que le faisait remarquer Lacan : ennuyeux par la monotonie de ses accumulations, de ses énumérations, au point que, comme l'écrivait Foucault en 1963 ⁷, « tout ce qui a pu être, avant Sade, pensé, dit, pratiqué, désiré, honoré, bafoué, condamné, à propos de l'homme, de Dieu, de l'âme, du corps, du sexe, de la nature, du prêtre, de la femme, se trouve méticuleusement répété [...], combiné, dissocié, renversé,

7. M. Foucault, « Préface à la transgression », dans *Dits et écrits*, t. I, Paris, Gallimard, 1994, p. 256-257.

puis renversé de nouveau, non pas vers une récompense dialectique, mais vers une exhaustion radicale ». Foucault fait ainsi apparaître en quoi Sade écrit un « livre impossible », par sa tentative de rendre impossibles les livres qui l'ont précédé, même jusqu'à Rousseau qu'il ne manque pas de viser, voire de pasticher. C'est particulièrement net dans *La Philosophie dans le boudoir*, comme contre-pied de la « culture du cœur » de *La Nouvelle Héloïse*.

Le problème que soulève la lecture de Sade n'est pas seulement philosophique, au sens où celui-ci apparaîtrait comme un antiphilosophie, un philosophe de la négation, mais la matière même, disons : la motérialité des écrits de Sade fait obstacle à sa récupération par le discours universitaire. Il était en effet bien malaisé, jusqu'à ce que Philippe Sollers mette les pieds dans le plat, de citer Sade. D'ailleurs, Lacan le fait remarquer à la fin de « Kant avec Sade », avec son « V...ée et cousue, la mère reste interdite ⁸ ». Souvenons-nous qu'en 1957 l'éditeur Jean-Jacques Pauvert eut maille à partir avec la justice pour avoir commencé à publier les œuvres complètes dans le but de « faciliter l'accès du public intellectuel à des œuvres jusque-là réservées aux riches acheteurs des éditions clandestines ». Sa relaxe va préluder à ce second moment sadien que j'évoquais au début de mon exposé. Celui-ci sera clos fin 1967 avec le numéro manifeste de *Tel Quel* consacré à Sade, auquel Philippe Sollers convia Klossowski, Barthes, Damisch et Michel Tort.

Le programme de Sollers est d'inscrire le texte de Sade dans une théorie de la rupture, « contemporaine » – au sens où « des ensembles sont pénétrés par la même inconnue » – de celle opérée par Marx, « à savoir par la mise en place de la dialectique matérialiste ». Sade rentre donc à nouveau sur la scène du discours du maître grâce à l'actualité et au moment où *Tel Quel* se rapproche du PCF – ce qui ne durera d'ailleurs pas longtemps. À la question : « Comment se fait-il que le texte sadien n'existe pas comme texte pour notre société et notre culture ? », c'est-à-dire, qu'a-t-il de menaçant ?, Sollers répond qu'il s'agit du lieu de la transgression, de la négation de la langue à l'intérieur de la langue même. Voici, résumé à l'extrême, le point de vue de Sollers : « Le refoulement sexuel est d'abord un refoulement de langage [...]. La névrose collective est ce qui nous retranche automatiquement de

8. J. Lacan, « Kant avec Sade », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 790.

l'accès à la non-contradiction, c'est-à-dire qu'est retirée d'emblée à l'individu la possibilité de vivre son propre langage [...] il n'a plus qu'à choisir entre la névrose commune et la perversion, entre la névrose et ce qu'on appellera "folie"⁹. »

Nous revoici dans les *Lettres à Fliess*, avec la perversion comme négatif de l'hystérie. D'où l'idée que « Sade, voulant dénuder raisonnablement jusque dans ses racines la névrose constitutive de l'humanité, n'écrivant que pour nous signaler inlassablement ce pli où se dérobe pour nous le langage, doit s'inscrire sous le signe de la perversion ». Et Sollers va ériger la Perversion en pensée théorique, « c'est-à-dire ce qui, en elle, est la raison de toute réalisation pratique ». Cette exigence fait que « le pervers est toujours menacé par la lassitude [...] il risque à tout instant de céder, de faiblir, (on trouve souvent des exhortations à ne pas faiblir chez Sade), de se convertir à la névrose commune et de là, par conséquent, à l'insignifiance¹⁰ ». Le projet pervers n'est pas seulement de transgression des lois, mais de substitution à la Loi. Tant que l'acte pervers, le crime pour Sade, n'est pas associé explicitement à la jouissance, il reste sous l'emprise de la causalité. L'acte sadien devient donc, chez Sollers, celui d'un désir sans cause, un « acte sacré impossible à sacraliser » – souvenons-nous que dans *Les 120 Journées de Sodome* on n'arrête pas de profaner le nom de Dieu – et l'écriture sadienne vise à « tuer la névrose » avec l'arme du « tout dire », dont la Perversion fait sa tâche. En conclusion, Sade écrit « pour détruire à la fois la vertu et le vice, leur complicité, par un crime à tel point cause et effet de lui-même qu'il ne puisse plus être caractérisé¹¹ ».

Il n'est pas étonnant que Sollers en vienne, faisant ainsi écho à la fin de « Kant avec Sade », à mettre l'écriture en rapport avec l'interdit de l'inceste. C'est ce qui ressort de son commentaire du récit de Bataille *Ma mère*, où Sollers évoque « un langage dérégulé repris à la mort », par où se consomme l'inceste maternel. C'est, du moins, ce qu'écrit le Sollers de 68, celui qui tentait de définir le pervers comme le sujet libre – et en ce sens il lui associe la « folie » entre guillemets –, à l'encontre du névrosé, aliéné et rangé dans le rang, insignifiant. L'opération de Sollers se veut une réfutation du point de

9. P. Sollers, « Sade dans le texte », *Tel Quel*, n° 28, hiver 1967, p. 40.

10. *Ibid.*, p. 41.

11. *Ibid.*, p. 50.

vue de Lacan sur l'impuissance de Sade, là où il écrit : « En quoi se démontre que le désir soit l'envers de la loi. Dans le fantasme sadien, on voit comment ils se soutiennent. Pour Sade, on est toujours du même côté, le bon ou le mauvais ; aucune injure n'y changera rien ¹². »

Sollers va revenir à Sade en 1975, pour dénoncer, dans sa « Lettre de Sade » apocryphe, ce qu'il nomme la « Femme-de-Loi ¹³ », en référence à la présidente de Montreuil, la belle-mère de Sade, celle qui poursuivit avec opiniâtreté le projet de faire enfermer son gendre pour sauver l'honneur du nom, celui de sa fille aînée et de ses petits-enfants, mais également celui de sa seconde fille avec qui le marquis fit une fugue en Italie. Ce n'est donc pas un hasard si Sade clôt son manuel d'éducation des filles par cette figure de la mère profanée. On pense ici à l'article de Klossowski de 1933 et à l'essai de Beauvoir *Faut-il brûler Sade ?* où apparaît l'hypothèse de la mauvaise mère, la mère distante, dans ce duo que Lacan a épinglé de l'aphorisme : à mère bigote, fils pervers.

L'après-coup de « Kant avec Sade » a donné lieu à un retour à la clinique et à un renouveau de la littérature lacanienne sur la perversion, sous l'impulsion du groupe constitué autour de Piera Aulagnier, qui consacra l'année 1965 de son séminaire à « la structure perverse ». Clavreul y rappelle que « l'immense retentissement du défi de Sade n'est pas pour rien dans cette idée que nous nous faisons des rapports de la perversion avec la Loi, et les démêlés juridiques de nombre de nos patients (*sic*) ne peuvent que nous confirmer dans une telle opinion. [...] Car la provocation sadienne est avant tout la réplique à l'embastillement du marquis, réponse à une belle-mère qui le poursuivait de sa haine, si bien que le défi à la Loi ne vient qu'en écho au déni de justice dont il était victime ¹⁴ ». Sade victime, c'est une façon de dire, comme l'avancé Paulhan en paraphrasant Flaubert, « Justine, c'est moi ! », qui n'est pas sans rappeler la figure d'un Sade masochiste évoquée par Lacan. Mais c'est aussi une façon d'anticiper sur le traitement que Foucault fera subir à Sade dix ans après son *Histoire de la folie*, en recentrant la question sur le Pouvoir, et, comme l'écrit Éric Marty, « tout ce qu'en fait la négativité prétendument transgressive, censée déconstruire le pouvoir, porte en réalité de *libido*

12. J. Lacan, « Kant avec Sade », *op. cit.*, p. 787.

13. P. Sollers, « Lettre de Sade », *Tel Quel*, n° 61, printemps 1975.

14. J. Clavreul, « Le pervers et la loi du désir », *L'Inconscient*, n° 2, avril-juin 1967, p. 76.

dominandi, d'aspiration à la domination ou du moins de complicité profonde avec les grandes structures de domination ». Sade, après avoir été un héros foucaldien, en devient même la victime, jusqu'à être nommé par l'auteur de *La Volonté de savoir* « sergent du sexe ». Ainsi, Foucault renverse son idole, encore encensée dans *Les Mots et les choses*, où il faisait de Sade le pivot, par l'irruption du désir, entre l'*épistémè* classique fondée sur la représentation, l'ordre et le classement, et la pensée moderne qui va interroger le rapport entre sens et vérité.

Je reviens à la clinique et à Clavreul, qui signale « la vocation du pervers à tenir des discours sur la morale, sur l'esthétique, comme sur l'amour et le désir, sur tout ce qui contribue à constituer les idéaux ». Ainsi, il en impose par « l'énoncé pur et simple de vérités dont [il] aurait su, mieux qu'un autre, percer le secret ». Il s'agit pour le pervers de « faire surgir la chose miraculeuse qui saura agir sur l'autre en le fascinant, en entraînant son consentement [...] ou en le convertissant, en sorte qu'il ait la preuve de son pouvoir, d'un pouvoir qui bat ainsi en brèche toute loi qui prétendrait se référer à autre chose qu'à l'absolutisme d'un désir arbitraire ¹⁵ ».

Ces remarques renvoient à la place qu'occupe pour Sade celle qu'on peut considérer comme sa partenaire élective, à savoir sa femme, Renée Pélagie. Après avoir été la complice, au moins passive, de son libertinage ramené à la dimension d'enfantillages, elle va se soumettre à toutes ses demandes capricieuses après son enfermement. Lacan insiste sur « l'espèce de fidélité à Sade dont vont témoigner ceux qui furent d'abord complaisants à ses excès », car Sade rabroue sa femme dans de nombreuses lettres, se plaint de ce qu'elle ne comprenne rien à rien de ses exigences, tout en ne manquant pas aussi bien de la cajoler pour en obtenir les services. On peut mettre cette complaisance en série avec celle de Constance Quesnet, qui devint sa compagne, lorsque, une fois Sade libéré de son premier séjour à Charenton par l'abolition des lettres de cachet, son épouse demanda sans tarder le divorce. Ladite Constance portait bien son prénom, puisqu'elle suivra Sade lorsque celui-ci sera interné de nouveau à Charenton, devenu après la réquisition des biens de l'Église Maison nationale pour le traitement des maladies mentales. Pour pouvoir l'installer à Charenton, Sade la fera même passer pour sa

15. *Ibid.*, p. 79.

fille. Personne ne sera vraiment dupe, à commencer par le directeur de l'hospice, Coulmiers, dont la complaisance, là encore, ira jusqu'à laisser Sade créer le célèbre théâtre qui contreviendra de façon si ostentatoire au traitement moral de la folie.

On peut alors légitimement se demander si toutes ces figures n'ont pas servi à Sade de suppléances au risque du déclenchement, surtout si l'on se souvient de l'envahissement qui fut le sien par le « système des signaux », à l'époque où, à Vincennes, il avait été privé de son identité pour devenir « Monsieur le Six », du numéro de sa chambre. Les signaux en question consistaient à interpréter tout ce qui pouvait se compter, pour calculer la date de sa libération, qu'il faisait dépendre de la pure volonté de sa belle-mère. Claveul avait relevé la proximité de la perversion avec la psychose. On se souvient que Lacan refusa dans les années 1970 la qualification de discours pour la perversion, en contestant au phallus comme signifiant maître, la place de la vérité, celle du déni de la castration. Pour autant, le pervers n'est pas irrémédiablement hors discours, ne fût-ce que parce qu'il vise une brèche dans l'autre, principalement son angoisse, sa jouissance possible, sa complicité. C'est ainsi qu'il peut défier le psychanalyste, lorsqu'il en rencontre un, au même titre que tout représentant de la loi, ce défi n'apparaissant dans toute sa force qu'au moment où son système – celui des actes pervers – est mis à mal. Ainsi, Sade se met à écrire son œuvre « impossible » à partir de son enfermement, pour échapper aux comptabilisations sans fin, et les remplacer par d'autres, tout aussi démesurées, comme le nombre de victimes qui peuvent se reproduire de façon mécanique, ou la conception du crime absolu, celui qui s'accomplira encore, bien après la mort du libertin.

Ce travail n'a pu être mené à son terme conclusif. Il laisse en attente les développements qui prendraient en compte les effets du discours du capitaliste sur les modes de jouissance contemporains et permettraient de discuter la validité d'une « nouvelle économie psychique » assise sur la base d'une perversion généralisée, qui fit florès il y a peu.